

*Veillez noter que ce courriel est à l'attention de M. Alain Duhamel, commissaire.*

Bonjour,

Pendant les négociations avec la ville de Toronto sur une entente d'occupation du domaine public en 2009, DAScom a accepté les conditions d'approbations selon lesquelles l'ensemble des nœuds (antennes) proposés du réseau DAS (distributed antenna system ou système d'antenne distribué) respecteraient le Toronto's Prudent Avoidance Protocol for RF Safety. Cette condition d'approbation obligatoire a été établie très tôt par la ville de Toronto dans le processus de négociation. L'équipe d'ingénierie de DAScom a travaillé diligemment pour se conformer à cette condition d'approbation lors de l'implantation du réseau à Toronto. Le processus de sélection des sites candidats a été fait dans le but de respecter cette condition.

Lorsque DAScom a initié les négociations avec la ville de Montréal en 2009, il n'y avait pas de tel règlement municipal et nous avons suivis ce qu'Industrie Canada nous ordonne, le Code de Sécurité 6. En absence de règlement municipal sur les antennes, l'équipe d'ingénierie de DAScom ont conçu le réseau en fonction du Code de Sécurité 6. DAScom a reçu du conseil de la ville de Montréal une approbation à l'entente en mars 2011 et nous sommes à compléter la construction d'un réseau de plus de 500 nœuds DAS.

À l'exception du réseau susmentionnés DAS qui est en voie d'achèvement, DAScom est d'accord au fait de respecter une réglementation municipale sur la sécurité des radio-fréquences pour un futur projet de réseau DAS à Montréal, si Montréal venait à avoir un règlement du même type que celui de Toronto. L'équipe d'ingénierie de DAScom considèrera alors les critères de ce règlement sur la sécurité des radio-fréquences lors de la conception d'un réseau. Le processus de sélection des sites candidats serait fait alors en respect de cette réglementation.

J'espère que ces information vous seront utiles, si vous avez d'avantage de questions, il me fera plaisir d'y répondre.

Merci beaucoup.

Maxime Poirier-Moisan

Spécialiste en relations municipales / Municipal Relations Specialist, Consultation en analyse de coûts et gestion de projets, Infrastructure; Infrastructures, Groupe Altus